Distribution: Restreinte
Original: Anglais

EB 2003/80/R.31/Rev.1 Point 11 e) ii) de l'ordre du jour

18 décembre 2003

Français

2

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingtième session

Rome, 17-18 décembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

POUR LE

PROJET DE RELANCE AGRICOLE

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	\mathbf{v}
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
 A. L'économie et le secteur agricole B. Enseignements tirés d'activités antérieures du FIDA C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République de Moldova 	1 2 3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	5
 A. Zone du projet et groupe cible B. Objectifs et portée C. Composantes D. Coûts et financement E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes F. Organisation et gestion G. Justification économique H. Risques I. Impact sur l'environnement J. Aspects novateurs 	5 6 6 7 9 9 10 11 12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	12
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	13
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I.	COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II.	PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE REPUBLIC OF MOLDOVA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA)	2
III.	LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV.	ORGANIGRAMME	7
V.	ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	8
III.	SUMMARY COST AND FINANCING TABLES (TABLEAUX RÉSUMÉS SUR LES COÛTS ET FINANCEMENT)	12

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire Leu moldave (Lei) (MDL)

1,00 USD 13,0 MDL = 10 MDL 0,77 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

AEC	Association d'épargne et de crédit
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
IFP	Institution financière participante
PIB	Produit intérieur brut
PTBA	Plan de travail et budgets annuels

S&E Système de suivi et évaluation UCGP Unité commune de gestion des projets

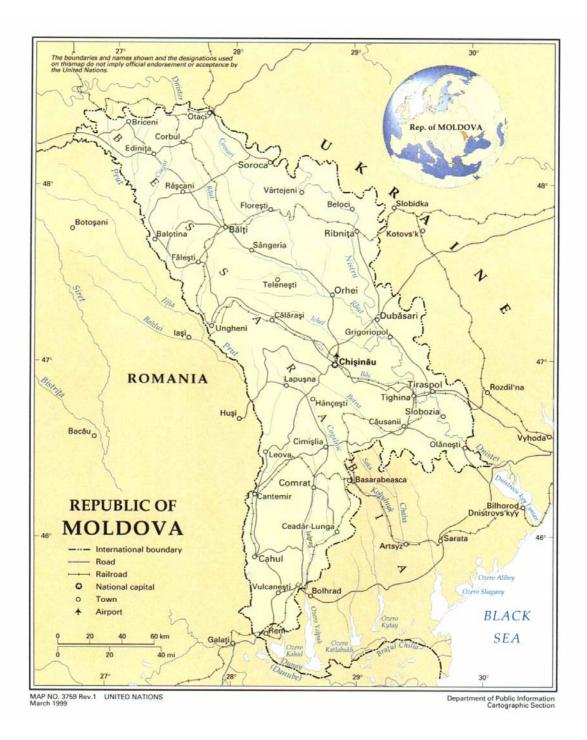
Unité commune de gestion des projets du FIDA UCGP-FIDA

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Département de l'information publique des Nations Unies – Section de cartographie. Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

PROJET DE RELANCE AGRICOLE

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE: FIDA

EMPRUNTEUR: République de Moldova

ORGANISME D'EXÉCUTION: Ministère de l'agriculture et de l'industrie

alimentaire

COÛT TOTAL DU PROJET: 18,2 millions de USD

MONTANT DU PRÊT DU FIDA: 10,3 millions de DTS (équivalant

approximativement à 14,9 millions de

USD)

CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA: 40 ans, y compris un différé

d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de

point (0,75%) l'an

COFINANCEURS: Aucun

CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR: 274 500 USD

CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES: 3,0 millions de USD

INSTITUTION CHARGÉE DE LA

PRÉÉVALUATION:

FIDA

INSTITUTION COOPÉRANTE: Bureau des Nations Unies pour les

services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le projet ciblera les communautés rurales de quelque 60 villages, dont la population est estimée à 180 000 personnes (45 000 ménages). Ces ruraux ont vu leurs conditions de vie et de travail se dégrader brutalement en raison du démantèlement de l'infrastructure économique et des services d'appui ruraux ayant fait suite à l'indépendance, et de la transition lente et douloureuse de l'économie planifiée à l'économie de marché. Les participants directs au projet et les premiers bénéficiaires seront les travailleurs agricoles et leurs familles, les membres des organisations paysannes, les entrepreneurs associés aux services agricoles, à l'agroalimentaire et à la commercialisation, ainsi que d'autres habitants locaux qui bénéficieront des nouvelles possibilités d'emploi et sources de revenu. Le projet privilégiera particulièrement les deux groupes que la pauvreté frappe le plus fréquemment et le plus durement: les familles possédant une exploitation de petite taille et les ouvriers agricoles des deux sexes.

Pourquoi sont-ils pauvres? Les médiocres performances économiques de la République de Moldova depuis l'indépendance et l'effondrement parallèle des systèmes d'appui à la production et à la commercialisation ont favorisé la recrudescence de la pauvreté et la dégradation des conditions de vie. Le produit national brut par habitant est estimé à 460 USD, et le revenu moyen annuel en espèces par personne est de 180 USD environ, c'est-à-dire le plus bas d'Europe. Près de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté absolue estimé à 220 USD par personne. La pauvreté des ménages bénéficiaires potentiels est imputable à: i) un déclin drastique de la production agricole dans le pays; ii) la désintégration des débouchés commerciaux traditionnels du pays, en particulier après la crise financière ayant secoué la Fédération de Russie; iii) l'abandon qui en est résulté, en tant que mécanisme d'adaptation, de la production et de la transformation des produits de forte valeur au profit des cultures vivrières de faible valeur; et iv) l'érosion du système de sécurité sociale qui a privé bon nombre de personnes de leur retraite et des services sociaux essentiels.

Comment le projet va-t-il les aider? Le projet va donner aux communautés les moyens de faire reculer durablement la pauvreté grâce aux nouvelles possibilités de trouver un emploi et de se procurer des revenus offertes par: i) la conversion de quelque 10 000 hectares (ha) de terre, aujourd'hui voués à la production extensive de cultures peu productives de faible valeur, à la production intensive de cultures de forte valeur; ii) l'établissement de liens opérationnels entre, d'une part, les exploitants agricoles et, de l'autre, les services agricoles, les filières de transformation et de commercialisation des produits agricoles, mais aussi la création d'emplois ou d'occasions de se procurer des revenus dans le secteur non agricole; et iii) l'amélioration de l'infrastructure économique villageoise et l'accroissement de la qualité et de la valeur de la terre et des autres moyens de production agricole des villageois.

Comment les bénéficiaires vont-ils participer au projet? Les bénéficiaires participeront à ce projet de développement à assise communautaire par le biais de leurs organisations représentatives, lesquelles seront créées avec un appui institutionnel et financier du projet. Dotés des moyens adéquats, les bénéficiaires piloteront l'identification des contraintes qui pèsent sur eux et leur classification par ordre de priorité, ainsi que la planification et l'exécution des interventions appropriées pour les surmonter. De cette manière, les bénéficiaires du projet participeront à tout le cycle du projet – depuis l'identification des besoins communautaires jusqu'à l'exécution des sous-projets – ce qui garantit l'adéquation des activités financées par le projet aux besoins des communautés, et en favorise la pérennité.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

POUR LE

PROJET DE RELANCE AGRICOLE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République de Moldova d'un montant de 10,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 14,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet de relance agricole. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA 1

A. L'économie et le secteur agricole

- 1. La République de Moldova est un petit pays enclavé bordé par la Roumanie à l'ouest, et l'Ukraine au nord, à l'est et au sud. Il a une superficie de 33 700 kilomètres carrés environ et une population de 4,3 millions d'habitants. La guerre civile qui a éclaté en 1992, soit un an après l'indépendance, a conduit à la création de la Transnistria, ce qui fait que le pays est divisé de facto. La situation politique reste volatile, à l'image de l'équilibre précaire régnant entre la gauche et la droite, et les gouvernements se succèdent depuis l'indépendance. La situation politique instable se traduit par un programme de réformes politiques et économiques fragmenté et souvent au point mort.
- 2. En février 2001, suite aux élections anticipées entraînées par l'incapacité du Parlement à élire un président, un électorat désenchanté, usé par des années de baisse des revenus et d'instabilité politique, a donné au Parti communiste de la République de Moldova la majorité absolue au Parlement. Le gouvernement y a gagné en stabilité mais son programme populiste initial s'est mué progressivement en un programme basé sur la loi du marché, assorti de mesures anticorruption.
- 3. Pendant la dernière décennie, les performances économiques de la République de Moldova ont été médiocres. L'économie s'est contractée globalement de 14,1% pendant la période 1989-1999, avec une chute de 16%, tant dans le secteur de l'agriculture que dans celui de l'industrie, qu'une croissance extrêmement modeste des services (1,8%) n'a pas suffi à compenser. Le produit enregistré a baissé en termes cumulatifs de près de 60%. Depuis 2000, les résultats macroéconomiques sont en voie d'amélioration avec une croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) qui est passé de 2% environ en 2000 à 7,2% en 2002.
- 4. Les mauvais résultats économiques ont favorisé la recrudescence de la pauvreté et la dégradation des conditions de vie. Alors qu'au lendemain de son indépendance, la République de Moldova était classée comme un pays à revenu intermédiaire, elle est aujourd'hui la nation la plus pauvre d'Europe. Le produit national brut par habitant est estimé à 460 USD, et le revenu moyen annuel en espèces par personne est de 180 USD environ. Près de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté absolue de 220 USD par personne. Un indicateur de la rigueur de

Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

cette situation est la consommation alimentaire – l'apport calorique journalier moyen de 1 980 calories est bien inférieur au seuil des 2 500 calories considéré habituellement comme le minimum pour maintenir un homme adulte en bonne santé. Quelque 10% de la population consomment aujourd'hui moins de 1 500 calories par jour et par personne, et sont menacés par la malnutrition.

- 5. L'agriculture compte actuellement pour 25% environ du PIB de la République de Moldova et le secteur agroalimentaire pour 20% supplémentaires. Ces secteurs rapportent approximativement 65% des recettes tirées de l'exportation et assurent l'emploi de 40% environ de la population active. Toutefois, la production agricole est aujourd'hui inférieure à la moitié de ce qu'elle était lors de l'éclatement de l'ex-Union soviétique. Ce déclin s'explique principalement par l'effondrement de l'ancien système planifié des Soviets, qui fixait les modèles de production, fournissait les intrants physiques et techniques et assurait la transformation et la commercialisation des produits. Après l'indépendance, les filières traditionnelles d'approvisionnement en intrants, de financement et de commercialisation de la République de Moldova ont été gravement perturbées.
- 6. La désintégration des débouchés commerciaux traditionnels de la République de Moldova, en particulier après la crise financière ayant secoué la Fédération de Russie en août 1998, a encore aggravé l'effondrement du secteur agricole. Pour s'assurer un niveau minimum de subsistance, bon nombre de villages ont dû renoncer aux systèmes de production à visée commerciale basés sur les cultures de forte valeur (légumes, arbres fruitiers) pour adopter des systèmes de production moins tributaires de l'irrigation et de la commercialisation (blé, orge, maïs et pommes de terre). En raison d'un processus de privatisation des terres lent et fondé exclusivement sur un système de prise de participation, de la désintégration de l'organisation et des structures de gestion villageoises, et des bouleversements des systèmes de production agricole, les rendements ont plongé (de 20 à 60%, selon la culture).
- 7. Compte tenu des changements dans l'utilisation des terres et les assolements, de la migration des travailleurs villageois les plus capables, du démantèlement des unités de production animale intensive, et du passage aux cultures non irriguées, la productivité du travail a été divisée par deux, ce qui a érodé davantage la rentabilité de l'agriculture et rendu les conditions de vie dans les communautés rurales encore plus difficiles. La diminution brutale des revenus des ménages qui en a découlé, la charge croissante représentée par les personnes âgées ne pouvant plus compter sur le système de retraite, et des services sociaux de plus en plus limités, ont aggravé la pauvreté dans les zones rurales.

B. Enseignements tirés d'activités antérieures du FIDA

- 8. Le FIDA a financé un projet en République de Moldova, le projet de développement du financement rural et des petites entreprises, actuellement en cours d'exécution. Entré en vigueur en décembre 2000, son coût total est estimé à 5,8 millions de Droits de tirage spéciaux (environ 8 millions de USD). L'objectif global du projet est l'amélioration durable des revenus des ménages ruraux pendant la période de transition vers l'économie de marché. À cette fin, le projet facilite l'accès des ruraux pauvres aux services financiers grâce à la formation d'associations d'épargne et de crédit (AEC) et fournit du crédit aux petites et moyennes entreprises rurales par le biais d'un fonds de développement de la petite entreprise. L'exécution s'est déroulée jusqu'ici de manière satisfaisante et conformément au calendrier prévu avec un taux de déboursement égal aujourd'hui à 55%.
- 9. Le bilan à mi-parcours du projet, conduit en mai 2003, et une analyse des programmes de développement des autres institutions intervenant en République de Moldova ont permis au FIDA de dégager plusieurs enseignements qui l'aideront à mieux cibler ses futurs projets. La plupart des organismes de financement extérieurs ont préféré jusqu'à maintenant appuyer des secteurs spécifiques dans des zones géographiquement limitées du pays. Il ressort de leur expérience que, en dépit de la forte dégradation de l'environnement productif, le potentiel de l'agriculture et ses possibilités de

développement justifient les interventions visant à relancer le secteur. Les efforts en ce sens devraient promouvoir une participation active des parties prenantes et être suffisamment flexibles pour se prêter, le cas échéant, aux ajustements nécessaires lors de l'exécution du projet. Il ressort également de l'expérience en République de Moldova que, pour être pérennes, les interventions en faveur de l'agriculture doivent tenir compte d'une plus grande variété de contraintes, à savoir, celles qui sont perçues conjointement par les propriétaires terriens, les producteurs, les prestataires de services, et les opérateurs de la commercialisation et de l'agroalimentaire. Dans l'intérêt des communautés, les interventions devraient être également soigneusement coordonnées, complémentaires et combinées. Les communautés doivent prendre conscience qu'elles ont un rôle à jouer dans la gestion des avoirs productifs agricoles locaux et la relance de l'économie agricole de leurs villages.

- 10. L'approche adoptée en matière de réduction de la pauvreté en République de Moldova peut, dans une certaine mesure, s'appuyer sur les enseignements tirés dans les économies structurellement similaires de la région. L'effondrement de l'ex-Union soviétique a entraîné un vide institutionnel en privant l'agriculture de services vitaux. L'accès aux capitaux a également été fortement limité ce qui a rendu difficile la mise en place d'une nouvelle infrastructure de production ou le relèvement/le maintien de l'ancienne. L'expérience a montré que, dans de telles circonstances, la croissance économique à long terme et la réduction de la pauvreté requièrent un engagement de longue haleine pour créer de nouvelles institutions, instaurer les conditions nécessaires à l'exploitation efficace des moyens de production, et renforcer l'infrastructure villageoise. De même, un appui de longue durée axé sur les institutions s'avère indispensable pour créer et rendre viables des services de finance rurale, en particulier à l'échelon local où les emprunteurs potentiels n'ont généralement guère de garanties à offrir et sont peu habitués à recourir au crédit, et où le système financier actuel n'a pas la capacité de servir une clientèle rurale d'une manière rentable.
- 11. De la même façon, l'accès limité à des systèmes d'irrigation rentables et à des débouchés commerciaux nationaux et internationaux sûrs, entrave d'une manière significative le développement et la rentabilité de l'agriculture. L'expérience passée montre que pour corriger une telle insuffisance, il est indispensable de créer de nouveaux créneaux pour inciter les entrepreneurs privés, les commerçants, les fournisseurs d'intrants, les prestataires de services et les investisseurs privés à participer à des programmes facilitant le processus de transition. Au rang des efforts visant à améliorer la rationalisation et l'efficacité de l'économie, l'appui aux services agricoles, au secteur agroalimentaire et aux domaines complémentaires de l'économie rurale non agricole, joue également un rôle déterminant dans la création d'emplois et la réduction durable de la pauvreté.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République de Moldova

La politique de la République de Moldova en matière de réduction de la pauvreté

12. La stratégie économique du gouvernement accorde un haut degré de priorité au développement agricole et rural comme moyen d'améliorer les revenus et les conditions de vie dans les zones rurales. Le précédent gouvernement, en collaboration avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, a élaboré un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) provisoire, comme première étape de la mise en chantier d'un plan national de réduction de la pauvreté. Le gouvernement actuel a réaffirmé les principes de base du DRSP provisoire et entamé la préparation du DRSP définitif. Le DRSP provisoire met l'accent sur: i) une croissance économique durable et globale qui se traduira par des revenus plus élevés et des emplois productifs; ii) des politiques de développement humain privilégiant un meilleur accès aux services sociaux essentiels; et iii) des politiques de protection sociale en faveur des plus démunis. La croissance économique à moyen terme devrait se fonder sur le développement des activités économiques dans lesquelles le secteur privé est prêt à jouer un rôle moteur et pour lesquelles le pays possède un avantage comparatif.

Les activités d'éradication de la pauvreté d'autres grands donateurs

L'Union européenne appuie le programme national pour la sécurité alimentaire et fournit une assistance technique au Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire à travers le programme Tacis. La Banque mondiale, avec son projet en faveur de l'investissement et des services dans les zones rurales, actuellement en cours d'exécution, s'attaque à la pauvreté rurale en s'appuyant sur le crédit, les services de conseil agricole et l'aide à la formation de groupements d'agriculteurs. L'Agence des États-Unis pour le développement international, intervenant essentiellement à travers son programme d'aide aux exploitants privés et son programme de développement des entreprises privées, se concentre sur l'établissement d'un environnement marchand susceptible de soutenir et de stimuler une croissance généralisée, et sur la croissance des entreprises privées comme sources d'emplois, de revenus et de services pour la population. Le Département du développement international (Royaume-Uni) (DFID) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement concentrent leur aide à la République de Moldova sur la pérennité des moyens de subsistance dans les zones rurales, le régime foncier, l'accès aux marchés, les infrastructures sociales, la dégradation de l'environnement, les AEC et l'appui à la société civile. À ce jour, la principale initiative du DFID a été le projet pilote relatif aux moyens de subsistance durables dans les zones rurales, actuellement dans sa deuxième phase, qui vise à améliorer l'accès aux services juridiques, au crédit et aux marchés, à fournir une assistance technique aux agriculteurs et un appui local aux infrastructures rurales, et à créer des AEC.

La stratégie du FIDA en République de Moldova

- 14. Compte tenu de la stratégie régionale du Fonds et étant donné la situation économique de la République de Moldova, les efforts qui seront déployés dans le futur pour faire reculer la pauvreté devront viser à établir des liens entre, d'une part, les ruraux pauvres et, de l'autre, la croissance de l'agriculture et des secteurs ruraux connexes. Le créneau stratégique du FIDA dans le pays consiste à établir ces liens avec autant d'efficacité et d'efficience que possible, en termes de politiques, de renforcement des institutions et de production, en modulant le type, le niveau et le flux des bénéfices à cette fin. La croissance agricole reste au cœur de la stratégie du FIDA pour le pays parce qu'elle a des répercussions directes et immédiates sur la pauvreté rurale.
- 15. **Participation communautaire.** Dans son approche de pays, le FIDA accorde une grande place à la création d'organisations communautaires représentatives autogérées capables de jouer le rôle de porte-parole de la communauté, et à l'octroi à ces organisations des moyens de piloter la conception et l'exécution d'activités de développement agricole propres à la communauté. De cette manière les programmes de développement sont durables et ciblent bien les besoins des bénéficiaires.
- 16. **Création d'institutions.** Pour identifier les besoins des communautés, en particulier ceux des groupes désavantagés, et y répondre, il convient de mettre en place divers mécanismes institutionnels. Ainsi, les organisations communautaires pourront identifier les principales contraintes, dégager un consensus sur les principes du développement et les priorités d'intervention, puis exécuter les activités de développement.

Raison d'être du projet

17. Le gouvernement et le FIDA s'accordent à penser que la croissance du secteur agricole et rural constitue la cheville ouvrière du développement durable pour les pauvres, dont la grande majorité vit dans les zones rurales. Ils s'accordent également sur la nécessité de créer des organisations à assise communautaire capables non seulement de représenter les communautés rurales mais également d'identifier et de superviser l'exécution des interventions de développement indispensables. Les enseignements tirés des initiatives de développement en cours d'exécution dans la République de

Moldova démontrent qu'une approche plus globale, proposant une gamme de services aux communautés intéressées, serait infiniment plus adaptée aux besoins des ruraux pauvres du pays.

- 18. Fort de ces considérations, le projet de relance agricole visera à faire reculer la pauvreté à l'échelon de la communauté, en favorisant la transparence dans la gouvernance, en instaurant un environnement propice à l'émergence des entrepreneurs locaux, et en stimulant la croissance des petites entreprises et activités économiques non agricoles.
- 19. Le projet appuiera le développement fondé sur les initiatives d'auto-assistance. En mobilisant les communautés et en renforçant leurs capacités, il contribuera au démarrage et à la poursuite du développement à partir de la base. Tout en mettant l'accent sur les intérêts à long terme de la communauté, il encouragera également les personnes privées et les groupements des communautés à participer au projet en investissant dans des programmes durables répondant à leurs propres besoins en tant qu'entrepreneurs et stimulant l'économie communautaire. Par le biais d'un appui institutionnel soutenu, le projet contribuera à jeter les bases de la coopération et de la confiance, et il encouragera la transparence, l'autogestion et l'auto-assistance participative dans le développement.
- 20. Les communautés de tous les villages de Moldova sont pauvres selon les normes internationales. Les possibilités d'y trouver un emploi productif sont rares. Les conditions de vie y sont difficiles et l'accès aux services essentiels y est limité. Bon nombre de jeunes et de chefs de famille quittent les campagnes pour chercher un emploi dans les villes et dans d'autres pays de l'Europe ou de l'ex-Union soviétique. Parce que les emplois susceptibles de fournir un salaire décent sont rares et que les conditions socioéconomiques se détériorent dans les zones rurales, la vie rurale a acquis une image négative.
- 21. L'objectif du projet est de contribuer à changer cette image en incitant les communautés à s'investir dans la transformation de leur économie et la réalisation de leur propre vision du futur. Il encouragera les patrons et les entrepreneurs à servir de catalyseurs de la relance agricole d'une manière qui soit avantageuse tant pour eux que pour les communautés locales. Afin de faire bouger les mentalités marquées par la dépendance à l'égard de l'État, le projet prendra des mesures incitatives favorisant la mise en œuvre des initiatives locales pour parvenir à une situation d'auto-assistance et pour améliorer les conditions de vie communautaires. Un programme énergique de renforcement des capacités communautaires, assorti de procédures opérationnelles pour la formation de partenariats constructifs entre les divers groupes au sein des communautés villageoises, sous-tendra un processus participatif qui créera les conditions nécessaires à l'élaboration d'un consensus. Il permettra également d'établir des liens entre, d'une part, les exploitants agricoles et, de l'autre, les prestataires de services, les opérateurs de l'agroalimentaire et les agents de la commercialisation.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

- 22. **Zone du projet**. Le projet aura une portée nationale, mais ne couvrira que les zones du territoire contrôlé par le gouvernement. Tous les villages fortement touchés par la pauvreté rurale et dont le potentiel en termes de création d'emplois et de génération de revenus, sous réserve du développement d'une agriculture rentable, est reconnu, auront la possibilité d'entrer en compétition pour bénéficier des ressources du projet.
- 23. **Groupe cible.** L'incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée dans les zones rurales, puisque plus des deux tiers des pauvres que compte le pays y sont recensés. Le groupe cible sera donc constitué par les communautés rurales de quelque 60 villages, dont la population totale est estimée à 180 000 personnes (45 000 ménages environ). Les participants directs et les premiers bénéficiaires du projet seront les travailleurs agricoles des villages et leurs familles, les membres des organisations

d'agriculteurs, les entrepreneurs associés aux services agricoles, à l'agroalimentaire et à la commercialisation, ainsi que les personnes qui bénéficieront localement des nouvelles possibilités d'emploi et de revenu.

- 24. Ce groupe cible comprendra les ruraux touchés par le démantèlement de l'infrastructure économique et des services d'appui ruraux ayant fait suite à l'indépendance, et par la transition lente et douloureuse de l'économie planifiée à l'économie de marché. Les bénéficiaires appartiennent essentiellement à deux catégories que la pauvreté frappe plus fréquemment et plus durement, à savoir, les familles possédant des exploitations de petite taille et les ouvriers agricoles des deux sexes.
- 25. Le processus de transition a eu un impact négatif sur les rôles et les responsabilités des femmes. Le nombre de femmes nommées à des postes de responsabilité dans l'administration publique, par exemple, a considérablement diminué: elles n'occupent plus que 13% des sièges au Parlement et 10% des postes dans les gouvernements régionaux. À l'heure actuelle, les femmes comptent pour 51% de la population active totale, et sont plus particulièrement présentes dans les secteurs de l'agriculture (50%) et des services (40%). Bien que les femmes éduquées dans le système des Soviets trouvent la recherche d'un emploi de plus en plus ardue, le nombre de petites entreprises privées possédées et exploitées par des femmes est en augmentation régulière.

B. Objectifs et portée

- 26. Le projet vise globalement à contribuer à la réduction durable de la pauvreté dans les zones rurales de la République de Moldova, et à améliorer les conditions de vie dans ces zones grâce à une amélioration qualitative et quantitative de la production agricole, à l'accroissement des revenus et à la mise en place d'un processus de gouvernance transparent et reproductible. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:
 - Créer des emplois productifs et valoriser les actifs ruraux par le biais d'un partenariat agriculteurs-entrepreneurs qui se traduira par: i) la conversion, dans 60 villages environ, de quelque 10 000 ha de terre à la production intensive de cultures de forte valeur; et ii) l'établissement de liens entre les exploitants agricoles, les services agricoles, les filières de transformation et de commercialisation, ainsi que la création de nouvelles possibilités de se procurer des revenus non agricoles.
 - Établir un processus de relance reproductible fondé sur: i) la mise en place d'un processus éprouvé pour la planification et l'exécution, par les communautés, d'interventions de développement; ii) l'élaboration, avec l'aide du gouvernement, d'une approche pour la relance des communautés rurales mettant l'accent sur l'efficacité des rouages de l'amont et de l'aval des filières commerciales.

C. Composantes

- 27. **Développement communautaire participatif.** Au titre de cette composante, on renforcera les capacités nécessaires au développement communautaire décentralisé et participatif, en collaboration avec les collectivités locales et les prestataires de services du secteur privé. On motivera les bénéficiaires et on les dotera des moyens d'identifier, de concevoir et d'exécuter des programmes d'investissement axés sur les communautés. Les activités seront scindées en deux sous-composantes:
 - mobilisation et renforcement des pouvoirs des communautés. Le projet diffusera l'information sur les activités de renforcement des capacités destinées spécifiquement aux communautés, au moyen: i) d'une campagne promotionnelle nationale et de réunions de sensibilisation régionales; et ii) d'un programme parallèle de renforcement des pouvoirs des communautés proposant à celles qui sont désireuses

- d'élaborer des plans de développement communautaires, des formations et une assistance technique; et
- **appui technique et formation.** Le projet fournira aux organisations de bénéficiaires des villages partenaires l'assistance technique et la formation spécialisée nécessaires, en fonction des besoins, pour les inciter à participer effectivement au projet.
- 28. **Renforcement des capacités institutionnelles**. Avec cette composante, le projet s'efforcera de renforcer les capacités nécessaires pour amorcer un processus participatif de relance. Les prestataires de services et les institutions publiques locales se verront offrir la possibilité de participer aux programmes d'orientation qui les familiariseront avec les principes sous-tendant le projet et avec son approche participative.
- 29. **Investissements économiques communautaires**. Au titre de cette composante, les communautés des villages participants pourront accéder à des capitaux pour compléter leurs propres ressources aux fins d'intensifier et d'étendre la production agricole commerciale, les services agricoles et les activités de transformation des produits agricoles. L'accès aux ressources répondra strictement à la demande et financera les investissements s'inscrivant dans les objectifs du projet. Les ressources seront allouées, par exemple, à la remise en état des installations de petite irrigation, la plantation ou la replantation des vergers et des vignes, la rénovation des infrastructures d'élevage, et l'établissement d'infrastructures productives telles que les serres et les petites installations de transformation des produits. Les lignes de crédit inscrites au projet pour l'octroi de prêts aux participants villageois privés seront acheminées par des institutions financières qualifiées qui en géreront la rétrocession (depuis l'évaluation jusqu'au recouvrement) en se conformant aux plans de développement villageois visés par l'unité commune de gestion des projets du FIDA (UCGP-FIDA). Les institutions financières participantes (IFP) prendront à leur charge le risque du crédit.
- 30. **Gestion du projet.** L'UGCP-FIDA sera créée au sein du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Elle sera chargée à la fois de l'exécution du présent projet et de celle, déjà en cours, du projet de développement du financement rural et des petites entreprises. La coordination au niveau national sera assurée par un comité consultatif sur la relance agricole, composé de représentants du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, du Ministère des finances, du comité parlementaire sur l'agriculture, et des bénéficiaires. Il incombera également à ce comité de nommer le directeur de projet. L'UCGP-FIDA sera constituée en tant qu'unité autonome d'exécution de projet, et sera dotée de la totalité du personnel et des ressources de l'unité actuellement responsable de l'exécution du projet de développement du financement rural et des petites entreprises, auxquels viendront s'ajouter le personnel et les ressources additionnels nécessaires à l'exécution harmonieuse du projet de relance agricole.

D. Coûts et financement

31. Le total des coûts du projet, y compris les provisions pour aléas physiques et financiers, s'élèvera à 18,2 millions de USD, répartis comme le montre le tableau 1. Le projet sera financé par un prêt du FIDA de 14,9 millions de USD, soit 82,0% du total des coûts du projet. Les bénéficiaires du projet contribueront à hauteur de 3,0 millions de USD environ (16,5%). La contribution du gouvernement d'un montant de 274 500 USD (1,5%) couvrira tous les droits et taxes. Le plan de financement est présenté au tableau 2.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a

(en milliers de USD)

				base
738,3	42,1	780,5	5	4
297,0	159,4	456,4	35	3
1 035,3	201,6	1 236,9	16	7
40,0	263,0	303,0	87	2
6 600,0	8 400,0	15 000,0	56	84
7602	65,9	142,1	46	1
859,1	252,1	1 111,1	23	7
935,3	317,9	1 253,2	25	6
8 610,6	9 182,5	17 793,1	52	100
70,3	19,7	90,0	22	1
219,7	63,2	282,9	22	2
8 900,6	9 265,4	18 166,1	51	103
	297,0 1 035,3 40,0 6 600,0 7602 859,1 935,3 8 610,6 70,3 219,7	297,0 159,4 1 035,3 201,6 40,0 263,0 6 600,0 8 400,0 7602 65,9 859,1 252,1 935,3 317,9 8 610,6 9 182,5 70,3 19,7 219,7 63,2	297,0 159,4 456,4 1035,3 201,6 1236,9 40,0 263,0 303,0 6600,0 8 400,0 15 000,0 7602 65,9 142,1 859,1 252,1 1111,1 935,3 317,9 1 253,2 8 610,6 9 182,5 17 793,1 70,3 19,7 90,0 219,7 63,2 282,9	297,0 159,4 456,4 35 1035,3 201,6 1236,9 16 40,0 263,0 303,0 87 6600,0 8400,0 15000,0 56 7602 65,9 142,1 46 859,1 252,1 1111,1 23 935,3 317,9 1253,2 25 8610,6 9182,5 17793,1 52 70,3 19,7 90,0 22 219,7 63,2 282,9 22

Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a

(en milliers de USD)

	Gouverne	ment	FIDA		Bénéficiai	res	Total		Taux de	Monnaie	Droits et
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	change	locale (hors taxe)	taxes
Développement communautaire participatif											
Mobilisation et renforcement des pouvoirs des communautés	17,5	1,9	885,3	98,1	-	-	902,8	5,0	49,0	836,3	17,5
Appui technique et formation	29,4	5,6	495,1	94,4	-	-	524,5	2,9	180,1	315,0	29,4
Sous-total	46,9	3,3	1 380,4	96,7	-	-	1 427,3	7,9	229,1	1 151,3	46,9
Renforcement des capacités institutionnelles	1,9	0,6	318,8	99,4	-	-	320,7	1,8	277,3	41,5	1,9
Investissements économiques communautaires	0,0	-	12 000,0	80,0	3 000,0	20,0	15 000,0	82,6	8 400,0	6 600,0	-
Gestion du projet	-					-					
1. Planification de l'exécution du projet et S&E	-	-	161,8	100,0	_	-	161,8	0,9	75,9	85,9	-
2. UCGP-FIDA	225,7	18,0	1 030,6	82,0	-	-	1 256,3	6,9	283,1	747,5	225,7
Sous-total	225,7	15,9	1 192,4	84,1	-	-	1 418,1	7,8	359,0	833,4	225,7
Total des coûts du projet	274,5	1,5	14 891,6	82,0	3 000,0	16,5	18 166,1	100,0	9 265,4	8 626,1	274,5

Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

- 32. **Passation des marchés.** Les marchés portant sur les biens et les travaux financés sur les fonds du prêt seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Tous les achats de véhicule, matériel de bureau et équipement seront groupés dans la mesure du possible, afin de limiter les frais. Les lots dont le montant sera équivalant ou supérieur à 100 000 USD seront soumis à la procédure de consultation de fournisseurs à l'échelon international. Les lots dont le montant sera équivalant ou supérieur à 20 000 USD, mais inférieur à 100 000 USD, feront l'objet d'appels à la concurrence locale. Les lots d'un montant inférieur à 20 000 USD seront soumis à la procédure de consultation de fournisseurs locaux. Le recrutement de consultants se fera selon les procédures applicables aux services de conseil, agréées par le FIDA et l'institution coopérante.
- 33. L'UCGP-FIDA conclura avec les IFP des accords d'exécution, qui spécifieront les modalités des passations des marchés, conformément à celles qui sont énoncées dans l'accord de prêt du projet.
- 34. **Décaissements**. Le prêt du FIDA proposé sera décaissé sur une période de sept ans. Les retraits effectués sur le compte de prêt impliqueront l'utilisation de relevés des dépenses. Les fonds du prêt du FIDA seront versés sur un compte spécial libellé en dollars des États-Unis, ouvert dans une banque commerciale ou une institution financière agréée par le FIDA, et qui sera géré par l'UCGP-FIDA, après autorisation du Ministère des finances, conformément aux dispositions des programmes de travail et budgets annuels (PTBA) du projet. Le montant initialement déposé sur le compte spécial sera de 500 000 USD. Les biens et services acquis par l'entremise du projet seront exonérés des droits et taxes.
- Comptabilité et vérification des comptes. La responsabilité de la gestion financière du projet incombera à l'UCGP-FIDA. Des ressources sont prévues au titre des fonds du prêt pour renforcer les compétences de l'UCGP-FIDA en matière de tenue de la comptabilité et d'élaboration des rapports financiers conformément aux exigences du FIDA. Pendant toute la vie du projet, le responsable financier de l'UCGP-FIDA fournira au FIDA, à l'institution coopérante et au Ministère des finances des rapports trimestriels sur la gestion financière et la situation d'avancement du projet, certifiés par le directeur du projet. Les IFP élaboreront également des rapports financiers et tiendront une comptabilité conformément aux pratiques habituelles en la matière. Les comptabilités tenues par l'UCGP-FIDA et les IFP devront faire état du stade d'utilisation des ressources du projet et permettre l'identification de toutes les transactions financières pendant la durée du projet par composante et catégorie de dépenses. Conformément aux pratiques établies, un cabinet d'audit réputé, agréé par le FIDA, vérifiera les comptes du projet annuellement et les comptes de l'organisme chargé de l'exécution aussi souvent que nécessaire. Il contrôlera également les relevés des dépenses et les transactions liés au compte spécial. Le commissaire aux comptes émettra séparément sur chaque compte de projet une opinion concernant la conformité au mécanisme de financement, l'utilisation des ressources du projet, le respect du règlement régissant les passations des marchés et le respect par les participants de l'obligation de rendre des comptes. Le rapport sera soumis au gouvernement, au FIDA et à l'institution coopérante dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'année budgétaire.

F. Organisation et gestion

36. **Approche globale**. La responsabilité globale de l'exécution du projet incombera au comité consultatif sur la relance agricole qui sera présidé par le Ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, et sera composé de hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire et du Ministère des finances, ainsi que de représentants des principales agro-industries, du comité parlementaire sur le développement et des bénéficiaires. Le comité définira les grandes orientations du projet et assurera la coordination avec les autres programmes de développement en cours d'exécution. L'UCGP-FIDA sera chargée de la gestion du projet, de la programmation et de la coordination d'ensemble des activités, de la gestion financière et du S&E.

- 37. **Participation des bénéficiaires.** Tout sera mis en œuvre pour que l'exécution du projet soit entièrement participative. L'instrument de la participation des bénéficiaires sera le plan de développement villageois qui comprendra la vision/stratégie de développement du village accompagnée des propositions d'investissement économique et/ou des programmes d'action. Ces propositions et programmes d'action comporteront une description/un projet détaillé des interventions proposées, des arrangements relatifs à l'exécution, de l'appui organisationnel et institutionnel requis ainsi qu'un plan de financement compatible avec le règlement du projet en matière de partage des coûts. La stratégie d'exécution proposée devra adopter un processus participatif et viser l'objectif du projet qui est de réduire la pauvreté dans les villages participants. Certaines des étapes spécifiques que chaque village/candidat devra franchir sont présentées ci-dessous²:
 - **présélection du village**. À ce stade, les communautés répondant aux critères fixés par le projet bénéficient d'un appui institutionnel pour organiser un comité de développement villageois, des organisations à assise communautaire et des associations;
 - **sélection du village.** Les communautés présélectionnées bénéficient d'un appui institutionnel complémentaire et de formations pour préparer une stratégie de développement villageois;
 - sélection des sous-projets pour l'apport d'une assistance technique. Les demandeurs potentiels de crédit bénéficient d'une assistance technique prolongée pour la préparation de plans de développement villageois consistant en une stratégie de développement villageois accompagnée d'un portefeuille de propositions d'investissements;
 - **sélection des sous-projets pour l'octroi d'un prêt.** Un sous-groupe de candidats introduit des demandes de prêt au titre du projet, prêts qui leur sont éventuellement consentis; et
 - **sélection des sous-projets pour l'octroi d'un don proportionnel.** Les candidats qui se sont qualifiés pour l'obtention d'un prêt peuvent tenter de se qualifier pour l'obtention d'un don.
- 38. Élaboration des rapports, suivi et évaluation. Le projet sera exécuté conformément aux dispositions des PTBA en tenant compte des objectifs et des acquis du projet. En collaboration avec les IFP, l'UCGP-FIDA préparera des rapports d'activité trimestriels qui mettront en regard les résultats et les PTBA approuvés. Les rapports feront état des résultats obtenus, mettront en lumière les difficultés liées à l'exécution et proposeront éventuellement des mesures pour y remédier. Des exemplaires de ces rapports seront transmis aux membres du comité consultatif sur la relance de l'agriculture, à l'institution coopérante et au FIDA. L'UCGP-FIDA préparera un rapport annuel sur l'état d'avancement et l'impact du projet, accompagné des rapports financiers consolidés, qui sera soumis au comité consultatif sur la relance de l'agriculture, à l'institution coopérante et au FIDA.
- 39. La fonction de S&E sera assurée par l'UCGP-FIDA. Les principaux indicateurs à suivre ont déjà été identifiés tandis que les modes de contrôle et les méthodes de collecte des données seront ajustés en fonction du cadre logique. Le système s'intéressera principalement à l'efficacité, aux délais, à la coordination et à l'impact de l'approvisionnement en intrants et de la prestation de services, pris individuellement. Le gouvernement et le FIDA évalueront l'impact et l'état d'avancement provisoires du projet lors du bilan conjoint à mi-parcours prévu pendant la troisième année de l'exécution.

G. Justification économique

40. Le projet devrait avoir un impact important en termes de mise en valeur des ressources agricoles et de création d'emplois et de moyens de production. Bien qu'aucune analyse économique

_

² On trouvera à l'appendice V une explication détaillée de toutes les étapes.

n'ait été faite à proprement parler, étant donné que le volume des prêts alloués aux diverses activités génératrices de revenus ne peut pas être déterminé avec exactitude, l'analyse financière d'une gamme représentative de tous les investissements dans des entreprises agricoles et non agricoles indique pour plusieurs d'entre elles un taux élevé de rentabilité des investissements.

- 41. En vitesse de croisière, le projet devrait appuyer quelque 60 villages, soit environ 45 000 ménages. Il contribuera à l'augmentation de la production agricole et à l'amélioration des revenus des ménages bénéficiaires. Il favorisera aussi l'organisation des communautés et des groupements d'agriculteurs, entraînant des gains financiers en termes d'amélioration des termes de l'échange et d'économie d'échelle pour l'achat des intrants, d'accès au crédit et à l'assistance technique.
- 42. Les principaux résultats attendus sont les suivants:
 - octroi aux communautés des moyens de piloter la conception et l'exécution de programmes de développement tirant efficacement parti de leurs ressources et les aidant ainsi à améliorer la situation socioéconomique de la collectivité;
 - amélioration de la productivité et de la production au niveau de l'exploitation entraînant une augmentation des revenus des ménages et ayant un impact secondaire positif sur les méthodes de culture et les investissements dans les moyens de production villageois, notamment ceux qui apportent une valeur ajoutée aux produits;
 - prix équitables et amélioration de l'accès aux marchés, grâce à une efficacité accrue des filières commerciales, une qualité plus élevée des produits, et un approvisionnement en intrants en quantité suffisante et dans des délais raisonnables;
 - création d'emplois résultant d'une meilleure intégration de l'économie rurale imputable à l'organisation de parcelles de terrain, l'intensification de l'agriculture, et l'établissement de liens productifs entre les exploitants agricoles, les services agricoles et le secteur agroindustriel.
- 43. **Impact sur les femmes.** Il n'existe aucun obstacle légal à l'accès des femmes aux services du projet. Les activités du projet s'adapteront aux types d'activités économiques exercées par les femmes dans les zones rurales. On demandera à l'UCGP-FIDA de veiller à ce que les activités de sensibilisation et les programmes de vulgarisation tiennent compte du souci d'équité entre les sexes, et à ce que les femmes prennent part aux activités financées par le projet sur un pied d'égalité avec les hommes. Les critères de conception adoptés pour les plans de développement villageois prévoiront également la participation obligatoire de femmes.

H. Risques

- 44. Le projet ne présente pas de risque technique important mais pourrait être confronté à certains risques de nature institutionnelle et politique, outre les risques relatifs à la mise en œuvre d'une approche véritablement participative.
- 45. **Risques institutionnels et politiques.** Aujourd'hui, le gouvernement affiche une réelle volonté politique de suivre une approche communautaire des projets de développement, fondée sur des objectifs de développement précis, la sélection des villages participants en fonction de critères de choix clairement spécifiés, et l'adoption d'un processus participatif d'exécution. Compte tenu du renouvellement régulier du personnel tant dans les collectivités locales qu'au gouvernement central, il n'est pas exclu que cette volonté s'effrite. Pour gérer ce risque, le projet travaillera en étroite collaboration avec des représentants des pouvoirs publics et veillera à ce que les hauts responsables et les fonctionnaires soient bien informés de la nature et de la stratégie d'exécution du projet.

46. **Mise en œuvre d'une approche participative.** Le projet prévoit l'adoption d'une approche entièrement participative de la conception et de l'exécution de ses activités. Étant donné que cette démarche est un processus lent, le projet pourrait subir des pressions l'incitant à limiter les processus participatifs afin d'accélérer l'acheminement des fonds dans les villages participants et/ou servir des intérêts spéciaux. Pour gérer ce risque, un comité technique spécifique sera établi au sein du projet pour évaluer les plans de développement villageois, certifier que toutes les étapes obligatoires ont bien été franchies et que les candidats ont, ou sont en voie d'acquérir, les capacités requises pour l'exécution et sont désireux d'exécuter le plan de développement conformément aux principes du projet. De plus, le FIDA et l'institution coopérante devront examiner chaque plan de développement villageois avant qu'il soit donné suite aux demandes de prêt.

I. Impact sur l'environnement

47. Compte tenu de la faible ampleur des activités financées par le projet, leur impact individuel sur l'environnement devrait être limité. Pour établir l'impact environnemental cumulé des plans de développement villageois (ce qui pourra être fait seulement pendant l'exécution, compte tenu de son approche participative et axée sur la demande), une analyse environnementale à l'appui de chaque proposition constitue l'une des étapes obligatoires du processus de sélection. Selon les procédures de classement du FIDA et étant donné que les nuisances, sur le milieu physique et les ressources de la zone du projet, devraient être mineures, le projet a été classé dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

48. Le projet présente plusieurs aspects novateurs qui répondent tant à la stratégie du FIDA qu'aux objectifs du gouvernement. De manière générale, le FIDA et le gouvernement se sont efforcés d'élaborer une approche globale pour répondre aux demandes des communautés rurales pauvres en République de Moldova, *telles qu'elles sont perçues par la population rurale elle-même*, dans l'espoir que le succès obtenu par le projet incite d'autres donateurs à le reproduire et à l'étendre. Les aspects novateurs les plus importants sont les suivants: i) l'allocation des ressources du projet selon la demande, en réponse aux initiatives des bénéficiaires, et ce à l'échelon national; ii) l'accent mis sur l'établissement de liens entre les exploitants agricoles et les services agricoles, le secteur agroindustriel et les marchés; iii) le principe de partage des coûts avec les communautés bénéficiaires; iv) l'octroi de dons (à hauteur de 20 à 30% de la dette initiale) pour les bénéficiaires qui ont remboursé toutes les tranches du prêt en temps voulu et dans leur intégralité pendant une période préalablement définie; et v) l'identification, la conception et l'exécution participatives des interventions de développement local financées au titre du projet.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

- 49. Un accord de prêt entre la République de Moldova et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.
- 50. La République de Moldova est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
- 51. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

52. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (10 300 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président Lennart Båge

ANNEXE

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 9 décembre 2003)

- 1. **Cofinancement sous forme de don.** Le Gouvernement de la République de Moldova (ci-après dénommé le Gouvernement) et le FIDA mettront tout en œuvre pour obtenir des dons destinés au financement des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités. En cas d'obtention d'un cofinancement sous forme de don, un montant équivalent des fonds provenant du prêt sera réaffecté à la composante relative aux investissements économiques communautaires.
- 2. Contribution de contrepartie. Le Gouvernement procédera pour chaque exercice financier à des allocations budgétaires d'un montant égal à l'ensemble des contributions sociales exigibles en vertu de la législation nationale, comme figurant dans le PTBA de l'année correspondante du projet, et mettra ponctuellement ces ressources à la disposition des parties au projet, chaque année et par anticipation. La contribution du Gouvernement couvrira également les impôts et taxes applicables à tous les biens, travaux de génie civil et services afférant au projet (y compris les fonds du prêt et les autres ressources externes qui s'y rattachent), à l'exception de la composante relative aux investissements économiques communautaires.
- 3. **Mise à disposition du produit du prêt.** Le Gouvernement mettra le produit du prêt à la disposition des parties au projet conformément aux PTBA et aux procédures nationales habituellement appliquées en matière d'aide au développement.
- 4. **Transfert des ressources du projet.** Le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'unité d'exécution consolidée (UEC-FIDA) mettra les fonds et autres moyens prévus dans les PTBA à disposition de chaque institution financière participante (IFP), conformément à chaque accord de prêt subsidiaire, aux fins de mise en œuvre de la composante relative aux investissements économiques communautaires.
- 5. **Manuel d'exécution du projet.** L'UEC-FIDA élaborera une version provisoire du manuel d'exécution du projet comprenant: les directives relatives à l'exécution et les critères applicables à la participation, la sélection et l'admissibilité des villages intéressés; les critères d'examen technique pour les stratégies de développement villageois (SDV) et les plans de développement villageois (PDV); un projet d'accord de prêt subsidiaire à utiliser dans les négociations avec les IFP; les critères de sélection des organisations appelées à apporter un appui aux activités de renforcement des capacités; et enfin des éléments concernant l'introduction de l'approche de planification participative, à l'intention du personnel du projet et de ses bénéficiaires potentiels. Le manuel d'exécution du projet sera adopté sous une forme conforme en substance au texte approuvé par le FIDA.
- 6. **Zone du projet.** Le projet sera de portée nationale, mais il se limitera aux régions situées sur le territoire contrôlé par le Gouvernement.
- 7. **Accords de prêt subsidiaire.** Le Ministère des finances conclura avec chacune des IFP retenues pour participer à la composante relative aux investissements économiques communautaires, un accord de prêt subsidiaire prévoyant la rétrocession des ressources provenant du prêt aux bénéficiaires du crédit.
- 8. **Institutions financières participantes.** Les IFP rétrocéderont, sous forme de prêts secondaires, les fonds aux bénéficiaires du crédit destiné au développement des investissements, conformément aux propositions contenues dans les PDV approuvés.

ANNEXE

- 9. **Fonds de relance de l'agriculture villageoise (FRAV).** Le Ministère des finances créera un FRAV; ce fonds renouvelable servira à continuer à financer le processus de relance de l'agriculture villageoise dans la zone du projet, pour des investissements et à des conditions de prêt analogues, pendant une période d'au moins dix ans après la date d'achèvement du projet.
- 10. **Suspension.** Le FIDA peut suspendre, totalement ou partiellement, le droit du Gouvernement à solliciter des retraits sur le compte du prêt au cas où le manuel d'exécution du projet, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou d'une modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a estimé que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou modification a eu, ou risque d'avoir, des conséquences matérielles défavorables sur le projet.
- 11. **Conditions préalables aux décaissements.** Il ne sera procédé à aucun décaissement des fonds provenant du prêt, en ce qui concerne les fonds additionnels de crédit, tant qu'au moins deux accords de prêt subsidiaire n'auront été signés dans une forme acceptable pour le FIDA, et qu'un exemplaire de ces accords n'ait été transmis au FIDA.
- 12. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** Les conditions supplémentaires préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt du projet sont les suivantes:
 - a) l'accord de prêt a été dûment signé, et le Gouvernement s'est acquitté de toutes les procédures relatives à la signature et à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt, en conformité avec la législation nationale;
 - b) l'UEC-FIDA a été dûment créée;
 - c) le comité consultatif sur la relance agricole a été créé;
 - d) le directeur du projet a été nommé, ainsi que le directeur adjoint;
 - e) le compte spécial a été ouvert;
 - f) la version provisoire du manuel d'exécution du projet a été approuvée par le FIDA; et enfin
 - g) un avis juridique favorable délivré par le Ministère de la justice ou toute institution de conseil juridique ayant l'agrément du FIDA et par le Ministère des finances a été communiqué au FIDA.

COUNTRY DATA

MOLDOVA

Land area (km² thousand) 2001 1/	33.7	GNI per capita (USD) 2001 1/	380
Total population (million) 2001 1/	4.27	GDP per capita growth (annual %) 2001 1/	-0.9
Population density (people per km²) 2001 1/	130	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 1/	10
Local currency Moldovan Le	u (MDL)	Exchange rate: USD 1 =	MDL 13.0
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1995-	-0.3	GDP (USD million) 2001 1/	1 479
2001 1/	0.5	Average annual rate of growth of GDP 1/	1 1//
Crude birth rate (per thousand people) 2001 1/	8	1981-1991	-1.6
Crude death rate (per thousand people) 2001 1/	9	1991-2001	-7.0
Infant mortality rate (per thousand live births) 2001 1/	27		, , ,
Life expectancy at birth (years) 2001 1/	67	Sectoral distribution of GDP 2001 1/	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		% agriculture	26
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	24
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	18
Total labour force (million) 2001 1/	2.16	% services	50
Female labour force as % of total 2001 1/	48		
		Consumption 2001 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as	12
School enrolment, primary (% gross) 2001 1/	84/	% of GDP)	
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 1/	1	Household final consumption expenditure, etc. (as % of	92
		GDP)	
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	-4
Daily calorie supply per capita, 1997 2/	3 078		
Malnutrition prevalence, height for age (% of children	10	Balance of Payments (USD million)	
under 5) 2001 3/		Merchandise exports 2001 1/	570
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children	3	Merchandise imports 2001 1/	895
under 5) 2001 3//		Balance of merchandise trade	-325
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 1/	3	before official transfers 2001 1/	-270
Physicians (per thousand people) 2001 1/	4 a/	after official transfers 2001 1/	-99
Population using improved water sources (%) 2000 3/	92	Foreign direct investment, net 2001 1/	149
Population with access to essential drugs (%)1999 3/	50-79	,	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 3/	99	Government Finance	
		Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP)	-1
Agriculture and Food		2001 1/	
Food imports (% of merchandise imports) 2001 1/	14	Total expenditure (% of GDP) 2001 1/	23
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable	28	Total external debt (USD million) 2001 1/	1 214
land) 2000 1/		Present value of debt (as % of GNI) 2001 1/	71
Food production index (1989-91=100) 2001 1/	46	Total debt service (% of exports of goods and services)	19
Cereal yield (kg per ha) 2001 1/	2 518	2001 1/	
Land Use		Lending interest rate (%) 2001 1/	29
Arable land as % of land area 2000 1/	55	Deposit interest rate (%) 2001 1/	21
Forest area as % of total land area 2000 1/	10	F	21
Irrigated land as % of cropland 2000 1/	14		
C			

a/ Data are for years or periods other than those specified.

^{1/} World Bank, World Development Indicators database CD ROM 2003 2/ UNDP, Human Development Report, 2000 3/ UNDP, Human Development Report, 2003

PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE REPUBLIC OF MOLDOVA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/ Grant Acronym	Denomin. Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of Approved Amount)
Rural Finance and Small Enterprise Development Project	IFAD	UNOPS	НС	3 Dec 1999	1 Dec 2000	31 Dec 2005	527-MD	SDR	5 800 000	46%

Note: HC = Highly concessional
UNOPS = United Nations Office for Project Services

LOGICAL FRAMEWORK

Hierarchy of Objectives	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks	
Contribute to poverty reduction and to improving the standard of living and quality of life in rural areas.	Increased self-reliance in rural communities and decreased incidence of poverty in participating villages.	 Baseline survey Mid-term evaluation End-of-project evaluation 	Continued government commitment to poverty reduction in rural areas, and to supporting private-sector initiatives.	
Project Purpose and Development Objectives Revitalize village economies to provide underpinning for poverty reduction. Create productive employment and generate income. Create a replicable revitalization model.	Number of VDPs under implementation after three years as a % of those approved. Number of community organizations established, functional and performing well after three years. Decline in the rate of unemployment three years after project start in the village. Increase in average wage rate three years after project start in the village. Increase in farm output. Increase in the proportion of village agricultural produce marketed after three years. Increase in the proportion of agricultural produce processed due to project after three years. Increase in area under consolidated farms.	 Project M&E data. Quarterly and annual progress reports Mid-term and end-of-project evaluation 	 Commitment of the central government to decentralization of decision-making in rural development. Commitment of local administration to project purpose and objectives. Project implemented in timely and effective manner. 	

LOGICAL FRAMEWORK – CONTINUED

Hierarchy of Objectives	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks
Project Components 1. Participatory Community Development:	Output indicators		
Support participating villages to develop the capability and establish viable organizations to design and implement community-focused development programmes in a participatory manner.	Improved capability for participatory development planning and implementation in about 57 villages Administration capacity strengthened in about 57 mayor's offices (primariats) Village organizations operating effectively on behalf of their members in about 57 participating villages. Operational linkages established between farming, agro-services and agro-industry in about 57 participating villages. Number of participants trained. Number of CBOs created.	Project M&E data.	 Local administration committed to project goals, and supports the participatory concept of the project. No objection by Government to the use of project funds for technical assistance.
Institutional Capacity-Building: Provide guidance and independent oversight to the revitalization process	 ARAC operational and functioning on the basis of its terms of reference. Number of service providers trained. Number of CPIU-IFAD and MAFI staff trained 	Project M&E data.	 Qualified staff appointed to ARAC. Trainable staff employed by service providers.

LOGICAL FRAMEWORK – CONTINUED

Hierarchy of Objectives	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks		
Project Components 3. Community Economic Investments: Enable participating village communities to access capital to complement their own resources and invest in upgrading their economic infrastructure.	Output Indicators 1 400 ha of old vineyards and orchards replanted and 1 600 ha of new ones planted. 10 000 ha served by new farmer-owned and -managed irrigation systems. Sheds/stables/silos built for livestock in 20 villages. 38 agro-service and agro-processing facilities developed. 40 village produce grading, collection, and cold storage facilities developed. Off-farm enterprises built in 20 villages.	Project M&E data.	Participants demonstrate their capacity to finance their share of investment costs.		
4. Project Management Assemble a team of qualified professional and provide them with the necessary training and technical assistance to enable them to manage the project and ensure its timely and effective implementation.	 CPIU-IFAD established and fully operational. M&E system established and fully operational. Qualified staff appointed to project technical committee (PTC). Technical assistance in place to support CPIU-IFAD. 	Conditions of disbursement for component 2 of the project.	Qualified staff motivated to join the CPIU-IFAD and the PTC.		

LOGICAL FRAMEWORK – CONTINUED

Hierarchy of Objectives	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks			
Project Activities	Inputs					
Participatory Community Development Community mobilization and empowerment Technical support and training Institutional Capacity- Building Community Economic Investments Project management	 USD 900 000 USD 600 000 USD 300 000 USD 14.2 million USD 2.2 million 	Project progress reports: procurement, expenditures, delivery of goods and services, physical progress, disbursements.	 CPIU-IFAD and ARAC established in a timely manner with qualified and motivated staff, and empowered to implement the project on the basis of the participatory approach. Project participants prove able to contribute their share of the cost of investments in economic infrastructure. Qualified service providers available to support project implementation. 			

ORGANIZATION AND MANAGEMENT

A. Introduction

1. The principal agencies involved in project management, oversight and coordination at the central level are the Ministry of Agriculture and Food Industries (MAFI), the Ministry of Finance (MOF) and participating financing institutions. These institutions will assume this responsibility through: (i) the consolidated project implementation unit (CPIU-IFAD), which will be responsible for the technical, financial and developmental integrity of the project; and (ii) the Agricultural Revitalization Advisory Committee (ARAC), which will provide overall project coordination and guidance on policy and strategic development matters.

B. Roles and Responsibilities

Agricultural Revitalization Advisory Committee

- 2. The MAFI will have overall responsibility for project implementation. Within this overall institutional context, the ARAC will guide project coordination, and be chaired by the Minister for Agriculture and Food Industry, or his representative, who will, *ex officio*, have overriding authority on matters of project policy. Membership in the ARAC will include representatives of the MAFI, other concerned line ministries, government agencies and leading agri-business, development, parliamentary and project beneficiary representatives.
- 3. The ARAC will meet at least twice yearly and have the right to co-opt other members and to form executive subcommittees when necessary. It will ensure that project activities are not at variance with government policies and that implementing agencies are fulfilling the terms and conditions of the project loan agreement. The ARAC will appoint the project director, review reports, approve the project's consolidated annual work programme and budget (AWP/B), ensure compliance with MOF requirements for the submission and reimbursement of claims accounts, financial reports, and ensure cooperation with concerned government agencies and other donors in matters affecting project implementation. It will also be the forum for the resolution of any interagency, bureaucratic or financial impasses and generally oversee project implementation.

Consolidated Project Implementation Unit

- 4. An independent CPIU-IFAD (and a unified project management unit see paragraph 5 below) will be established as an administrative entity of the MAFI, responsible to the Minister and reporting to the ARAC. It will have legal status and financial and administrative autonomy within the structure of the Ministry. The CPIU-IFAD will be responsible for overall planning and coordination of project activities, financial management, procurement oversight, accounting, and monitoring and evaluation (M&E) of project implementation and impact. The CPIU-IFAD will be led by a project director appointed by the Minister, and acceptable to IFAD, and staffed by financial management, an M&E specialist, a procurement specialist, a community development specialist, an irrigation/agronomy specialist, an agricultural economist and the necessary support staff. In addition, three regional operations officers (ROOs) will be outposted to the project area.
- 5. The CPIU-IFAD will be built on the basis of the existing project implementation unit established for the management of the IFAD-supported RFSEDP, as a consolidated project implementation unit, overseeing all IFAD-supported projects in the country, to take advantage of the existing familiarity with IFAD procedures and economize on project administration costs. The CPIU-IFAD will comprise the necessary staff and resources for the management of both IFAD projects. It will be headed by a project director, who will be responsible for the overall management of the two IFAD-financed projects, and will report to the Minister for Agriculture and Food Industry.

- 6. **Regional operations officers**. The CPIU-IFAD will have a ROO in charge of project activities in each of the country's three regions (North, Centre and South) who will be programme facilitators and points of contact between the Chisinau office and partner villages in the three regions. ROOs will take the lead in promoting the project within their areas and in arranging the necessary institutional support for project applicants and participants through mobile support teams (MSTs) fielded by service providers contracted by CPIU-IFAD.
- 7. **Project technical committee**. A project technical committee (PTC) consisting of the six CPIU-IFAD specialists (see paragraph 4) will evaluate village development plans from the point of view of their completeness, responsiveness to project objectives and eligibility criteria, technical and financial feasibility, economic viability, environmental impact, gender neutrality and the capacity for potential beneficiaries to implement the proposed activities.
- 8. **Annual work programmes and budgets**. On the basis of the modalities and planned budgets in the appraisal report, the loan agreement, and subsidiary/implementation agreements in force, the CPIU-IFAD, based on the results from the previous year, will propose, in October of each year, an AWP/B for the following implementation year. The AWP/B will be sent to the cooperating institution and IFAD for comment, after which it will be reviewed and approved by the ARAC in December of each year.

Project Start-Up

9. IFAD will provide resources to facilitate the start-up of project implementation, including a project start-up workshop to be held in the Republic of Moldova once the project becomes effective. The workshop will clarify procedures related to project implementation, management and coordination, disbursement and procurement, planning, budgeting, monitoring and reporting.

C. Participatory Process

- 10. **Approach**. Project implementation is intended to be fully participatory. The medium for participation by beneficiaries will be the village development plan (VDP), which will include the village development strategy (VDS) along with economic investment proposals and/or business plans. The latter will include a detailed description/design of the proposed interventions, the implementation arrangements, the organizational and institutional support needed, and a financing plan consistent with project rules for cost sharing.
- 11. The key to farmers' effective participation will be in assisting their organization and helping them to design and implement development programmes advantageous to them both individually and as a community. This makes the institutional component, along with an enduring information and promotion campaign, the most critical component of the project. Its timely implementation is a prerequisite for the successful implementation of the investment component of the project.
- 12. Extensive institutional support will be needed to enable qualifying villages to participate effectively in the project. Through such support, participants will acquire the capability and the motivation to: (i) organize community self-help organizations; (ii) develop a consensus on a community-oriented strategy for poverty reduction and development; (iii) identify investment opportunities and prepare associated business plans; (iv) begin to organize and/or structure agricultural production assets more effectively; and (v) develop the capacity to implement, monitor and evaluate those programmes and manage the resulting economic infrastructure in a sustainable manner.
- 13. **Implementation process**. The strategy for project implementation will be to adhere to the participatory process and to the project vision of reducing poverty in the participating villages. This

will require the careful sequencing of project activities. Thus project implementation will involve a series of steps, to be implemented simultaneously or in sequence aimed at promoting effective participation and informed decision-making:

- (i) **Project promotion**. A campaign to promote the project will be initiated on radio and television and in the printed media to sensitize rural communities about the project, its objectives, the eligibility criteria for participation, and the location for public meetings to be scheduled in various regions. This campaign will be repeated each quarter during the first year of the project implementation period.
- (ii) **Public meetings**. These meetings will be organized in convenient locations to attract representatives from a maximum number of villages. They will be organized in three regions (North, Centre and South) and will be used to provide more detailed information about the project, and to answer questions from potential partner villages.
- (iii) **Expressions of interest**. Following the public meetings, interested villagers will prepare an expression of interest explaining the development objectives of their community and justifying their qualification under the eligibility criteria of the project. The CPIU-IFAD will appraise the expression of interest and then schedule consultation meetings with qualifying applicants to agree on further steps to be taken.
- (iv) **Initial screening of villages**. During field appraisals, the project will organize public meetings in individual villages, repeatedly if necessary, to ensure that the community appreciates the potential benefits, obligations and risks associated with participation as project partners. This will allow villagers to decide whether the project can serve their interests as a community, and whether the terms of participation are acceptable to potential partners. As a result, an initial list will be prepared of poor villages eligible to participate in the next step of project implementation.
- (v) **Community mobilization**. Villages will be provided with the necessary technical assistance to organize themselves in order to refine their village development strategies (VDSs) and identify potential investors to participate in realizing the VDS.
- (vi) Community empowerment. Villages that make effective use of the organizational support under (v) become eligible for technical assistance and training to help them develop the capability and acquire the tools needed to prepare business plans, manage community-based organizations (CBOs), and implement development programmes. Support will be provided by service providers organized in mobile support teams (MSTs) under the supervision of ROOs. These mobile teams will consist of consultant specialists who will maintain close contact with participating communities to provide them with necessary guidance and on-demand support.
- (vii) **Preparation of VDPs**. Once established, the village development committees (VDCs) will prepare development strategies and identify potential investment opportunities and investors to realize those strategies. The role of the MSTs in this process will be to ensure that village development plans (VDPs) are prepared in a participatory manner, and to provide technical assistance when needed. Participating investors will be provided guidelines for the preparation of investment proposals and business plans. These guidelines will ensure that VDPs are economically, socially and environmentally sustainable; that proposed investments are cost-effective; that the villages have or are building the institutional capacity to implement VDPs; and that the proposed financing plans are sound.
- (viii) **Signing of the VDP.** Once the VDP is prepared and investors identified, the VDC will arrange for participating organizations and private entrepreneurs to sign the VDP and will seek its endorsement by local government. The VDP will include the VDS and the

investment proposals/business plans for the list of activities proposed for implementation under the project by organizations and/or private entrepreneurs. The investment proposals/business plans will specify the steps to be taken for opening a bank account to deposit the upfront contribution of beneficiaries prior to starting subproject implementation, and the schedule of such deposits. It will also specify the procedures participants intend to follow in acquiring water rights and right of way for construction of irrigation facilities or for any other activity requiring the validation of water or land rights. The VDP will also specify the need for any other prerequisites to implementation, such as business licenses or other government permits.

- (ix) **Approval of VDPs**. Once submitted to the CPIU-IFAD, each VDP will be transmitted to the CPIU-IFAD-based project technical committee (PTC) for evaluation. The PTC will verify that VDPs meet all the criteria stipulated in the guidelines. If a VDP is found to be deficient, it can be sent back to the applicant for clarification or amendment. Prior to endorsement of the VDP by the CPIU-IFAD, the VDP must be shared for prior review with IFAD and the cooperating institution. Once endorsed, the VDP becomes part of a legal agreement between the participants in the concerned village and the CPIU-IFAD, as the representative of the MAFI. At this stage, individual investors will be authorized to submit their loan applications to participating financing institutions.
- (x) **Processing of loan applications by participating financing institutions.** In conformity with prevailing commercial practices, participating financing institutions will appraise investment proposals to ensure the creditworthiness of investors and the financial viability of proposed sub-projects.
- (xi) Implementation of VDPs. VDP participants (farmers' organizations and entrepreneurs) will be responsible for implementation of their respective sub-projects. CPIU-IFAD will oversee and monitor implementation to ensure that provisions in the legal agreement are adhered to, that procurement rules agreed with IFAD are respected, and that project funds are used for the purposes intended. Participating financing institutions will supervise loan disbursement and use, and will arrange for loan recovery.
- (xii) Internal monitoring and evaluation of VDPs. A VDC will ensure that the VDP is implemented as planned. The VDC will be entrusted with the task of data collection on milestones, performance and impact indicators of sub-projects. The CPIU-IFAD M&E specialist will provide the necessary guidance for the VDC to perform that task, including the data collection procedures and required formats.

SUMMARY COST AND FINANCING TABLES

Table 1: Disbursement Accounts by Financiers (USD '000)

	Government		IFAD		Beneficiaries		Total		Foreign	Local (Excl.	Duties and
	Amount	Amount %	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Exchange	Taxes)	Taxes
Civil works ^a	0.4	17.0	1.8	83.0	-	-	2.2	-	0.9	0.9	0.4
Vehicles	14.9	17.0	72.6	83.0	-	-	87.4	0.5	63.8	8.7	14.9
Equipment and goods	61.2	17.5	288.2	82.5	-	-	349.4	1.9	217.4	70.7	61.2
Technical assistance and studies	-	-	550.4	100.0	-	-	550.4	3.0	330.4	220.0	-
Contractual services	10.3	1.2	814.8	98.8	-	-	825.0	4.5	49.0	765.8	10.3
Training	0.0	-	328.7	100.0	-	-	328.7	1.8	87.5	241.2	-
Credit	0.0	-	12 000.0	100.0	-	-	12 000.0	66.1	8 400.0	3 600.0	-
Beneficiaries' contribution Salaries and allowances (contracted	-	-	-	-	3 000.0	100.0	3 000.0	16.5	-	3 000.0	-
staff)	104.9	19.6	430.9	80.4	-	-	535.8	2.9	-	430.9	104.9
Operational costs	82.8	17.0	404.3	83.0		-	487.1	2.7	116.4	287.8	82.8
Total Project Costs	274.5	1.5	14 891.6	82.0	3 000.0	16.5	18 166.1	100.0	9 265.4	8 626.1	274.5

^a For office refurbishment.

Table 2: Expenditure Accounts by Components – Base Costs (USD '000)

	Participatory Develop				Project Me	Project Management			
	Community Mobilization and		Institutional Capacity-	Community Economic	Project Ma Project Implementation Planning and	Consolidated Project Implementation	Physical Contingencies		
<u>_</u>	Empowerment	Training	Building	Investments	M&E	Unit	Total	%	Amount
I. Investment Costs									
A. Civil Works ^a B. Vehicles, Equipment and Goods	-	-	-	-	-	2.0	2.0	5.0	0.1
Vehicles	-	-	-	-	-	81.1	81.1	5.0	4.1
Office equipment	39.5	152.0	10.1	-	-	91.7	293.4	5.0	14.7
Office furniture	-	-	-	-	-	18.3	18.3	5.0	0.9
Subtotal	39.5	152.0	10.1	-	-	191.1	392.8	5.0	19.6
C. Technical Assistance, Contractual Services and S	Studies								
International technical assistance	-	-	222.0	-	50.7	18.2	290.9	-	-
National technical assistance	-	121.6	-	-	-	2.0	123.6	-	-
Contractual services	711.4		-	-	-	-	711.4	5.0	35.6
Studies	-	15.2	-	_	76.0	-	91.2	-	
Subtotal	711.4	136.8	222.0	-	126.7	20.3	1 217.1	2.9	35.6
D. Training									
Beneficiary training	28.6		-	-	-	-	196.1	6.8	13.4
Staff training	1.0		70.9	_	15.4	=	87.4	-	
Subtotal	29.6	167.6	70.9	-	15.4	-	283.5	4.7	13.4
E. Credit ^b	-	-	-	12 000.0	-	-	12 000.0	-	-
F. Beneficiaries' Contribution	-	-	-	3 000.0	-	=	3 000.0	-	
Total	780.5	456.4	303.0	15 000.0	142.1	213.4	16 895.5	0.4	68.7
II. Recurrent Costs									
A. Salaries and Allowances (contracted staff)									
Contracted staff salaries C Contracted staff allowances	- -	-	-	-	-	471.9 9.5	471.9 9.5	5.0	0.5
Subtotal	-	-	-	-	-	481.4	481.4	0.1	0.5
B. Operation and Maintenance (O&M) Vehicles O&M	_	_	_	_	-	173.7	173.7	5.0	8.7
Stationery and Equipment O&M	-	_	-	_	_	55.3	55.3	5.0	2.8
Subtotal	-	-	-	-	-	229.0	229.0	5.0	11.5
C. Office Running Costs	-	-	-	_	-	187.3	187.3	5.0	9.4
Total	-	-	-	_	-	897.7	897.7	2.4	21.3
Total BASELINE COSTS	780.5	456.4	303.0	15 000.0	142.1	1 111.1	17 793.1	0.5	90.0
Physical Contingencies	40.4	18.1	0.5	-	-	30.9	90.0	-	-
Price Contingencies									
Inflation									
Local	174.0		7.5	-	21.1	204.5	482.5	-	-
Foreign _	4.8		14.0	-	10.0	19.4	63.2	-	
Subtotal Inflation	178.8		21.5	-	31.1	223.9	545.8	-	-
Devaluation	-96.8		-4.4	-	-11.4	-109.6	-262.8	-	-
Subtotal Price Contingencies	81.9		17.1	-	19.7	114.2	282.9	3.1	8.8
Total PROJECT COSTS	902.8	524.5	320.7	15 000.0	161.8	1 256.3	18 166.1	0.5	98.8
Taxes	17.5		1.9	-	=	225.7	274.5	2.9	8.1
Foreign Exchange	49.0	180.1	277.3	8 400.0	75.9	283.1	9 265.4	0.2	21.3

For office refurbishment.
70% of the estimate is based on an assumption that although a part of the sub-loans would be used for establishment of vineyards and orchards (local expenditures), the majority of sub-loans (considering their long-term nature) would be used for purchase of important equipment.

IFAD will cover social costs at a rate of 31%, while the government will pay for income tax at a rate of 25%.